

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'EAU, DES RESSOURCES
ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

CABINET

**SECRETARIAT PERMANENT DE LA
COORDINATION DES POLITIQUES
SECTORIELLES AGRICOLES ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**



**DES POLITIQUES SECTORIELLES
AGRICOLES ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

TERMES DE REFERENCE

**Session de validation du rapport de vérification des
réductions d'émissions pour la période 2023-2025
générées par le Programme National Biodigesteur au titre
du Cadre d'Attribution de Crédits Carbone (CACC)**

Juin 2026

I. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en place d'un standard national de certification des crédits carbone au Burkina Faso, il a été créé par arrêté conjoint N°2025-195/MEEA/MEF/CAB du 05 mars 2025 un cadre d'attribution de crédits carbone dénommé CACC. Le CACC est un cadre national d'approbation des unités de réductions et d'absorptions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par des projets d'atténuation des changements climatiques développés sur le territoire national. Il est composé de trois organes de gouvernance à savoir le Secrétariat, le comité technique et le comité directeur.

Le Programme National de Biodigesteur (PNB) constitue le premier projet pilote générateur de crédits carbone sous le CACC, en continuité avec son enregistrement antérieur sous le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP). La délivrance des crédits carbone du PNB implique la validation du rapport de vérification par le Comité Directeur du CACC.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de l'organisation d'un atelier à cet effet.

II. Objectifs

L'objectif global de l'atelier est de valider le rapport de vérification pour la période 2023-2025 des réductions d'émission générées par le Programme National Biodigesteur au titre du CACC.

Spécifiquement, il s'agira de :

- examiner les recommandations du comité Technique sur le rapport de vérification des réductions d'émissions du PNB ;
- statuer sur la validation le rapport de vérification des réductions d'émissions du PNB et l'autorisation de l'émission des crédits carbone.

III. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- les recommandations du comité Technique sur le rapport de vérification des réductions d'émissions du PNB ;
- le rapport est validé et l'émission des crédits carbone est autorisée.

IV. Lieu et date

La session de validation du rapport de vérification pour la période 2023-2025 des réductions d'émission générées par le Programme National Biodigesteur au titre du CACC est prévue pour se tenir le **Vendredi 19 juin 2026** à **Ouagadougou** dans la salle de conférence de **Bravia hôtel** à partir de **08h 30mn**.

V. Participants

STRUCTURE	NOMBRE
Membres du comité directeur	
Primature	1
Secrétariat Exécutif du Fonds Vert pour le climat (SE-FVC)	1
Ministère de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques	19
Secrétariat Général (Secrétaire Général Adjoint)	1
Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles et du Développement Durable (SP, DCIDC, PF/CCNUCC, DMGR, DEPP, DSEPS, Secrétariat CACC, PF CNC, Service DA)	10
Direction Générale de l'Environnement et du Cadre de Vie : DPREC, PGPC/REDD+	2
Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations environnementales	1
Direction Générale des Productions Animales : DG, DDTB	2
Direction Générale des Productions Végétales : DPPV	1
Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux	1
Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation	1
Ministère de l'Economie et des Finances	5
Cabinet (Point Focal CNC)	1
Secrétariat Général	1
Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers	1
Direction Générale du Budget	1
Direction Générale de la Coopération	1
Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	1
Direction Générale de l'Energie	1
Ministère de l'industrie, du Commerce et de l'Artisanat	1
Direction Générale du Développement industriel	1
PTFs et Personnes ressources	6
Banque mondiale	1

SNV	1
Alliance pour le Biodigesteur en Afrique de l'Ouest (AB-AOC)	1
Direction Générale des Eaux et forêts	3
Total	33

Les participants attendus à cet atelier sont les membres du Comité Directeur, le Secrétariat du CACC, les partenaires Techniques et financiers ainsi que toute personne ressource.

VI. CHRONOGRAMME

Le chronogramme ci- après sera déroulé.

Horaire	Activités	Responsables
8h30-9h00	- Accueil et enregistrement des participants	Organisateurs
9h00-9h30	- Pause-café	Organisateurs
9h30-9h45	- Mot de bienvenue - Présentation des participants et vérification du quorum	Président
9h45-11h45	- Présentation et examen des recommandations sur le rapport de vérification des réductions d'émissions du PNB - Echanges	Président du CT Secrétariat CACC
11h45-12h00	- Décision du CD - Synthèse et clôture	Président
12h	Pause-déjeuner	Organisateurs

VII. PRISE EN CHARGE

La session du comité directeur est financée conjointement par la SNV et la Banque Mondiale. La prise en charge se fera conformément à la réglementation en vigueur.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Madame **ELOLA/COMPAORE Mominata** au 70 53 21 62.